

## **Transition des services de réadaptation en milieu scolaire dans les écoles financées par la province**

Le gouvernement de l'Ontario s'engage à fournir aux enfants et aux jeunes ayant des besoins spéciaux l'aide dont ils ont besoin afin qu'ils puissent participer pleinement à la maison, à l'école et dans leur communauté. En réponse aux commentaires reçus de familles, le gouvernement travaille étroitement avec les fournisseurs de services locaux pour améliorer la prestation de services de réadaptation en milieu scolaire. Ces améliorations assureront une expérience plus harmonieuse lorsque les enfants commencent l'école ou passent d'un fournisseur à un autre, dans des milieux qui répondent le mieux à leurs besoins peu importe où ils habitent ou qui offre le service.

Une étape importante de la mise en place d'un continuum intégré de services et de soutien centré sur l'enfant repose sur la consolidation de la responsabilité de fournir les services au sein des organismes qui travaillent auprès des enfants et des jeunes ayant des besoins spéciaux et de leur famille. Donc, à compter de l'automne 2018, la prestation des services de réadaptation en milieu scolaire (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie) dans les écoles financées par la province sera transférée des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) aux centres de traitement pour enfants. La mise en œuvre dans toute la province est prévue pour janvier 2019.

Le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Nord-Est transfère les services de réadaptation en milieu scolaire (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie) dans les écoles financées par la province à Centre de traitement pour enfants Cochrane Temiskaming, Enfants NEO Centre de traitement pour enfants, et à La place des enfants Centre de traitement pour enfants le 3 décembre 2018. Si les services de réadaptation en milieu scolaire de l'élève sont transférés, l'élève (ou ses parents ou tuteurs) recevra une lettre par la poste lui en avisant.

Les RLISS continuent d'être responsables de la prestation des autres services que votre enfant reçoit à l'école ou à la maison, le cas échéant.

Les fournisseurs de services dans votre communauté travaillent étroitement ensemble afin que les élèves ne subissent aucune interruption de leur service durant l'année scolaire 2018-2019 en raison de ce transfert. La prestation de ces services à votre enfant continuera. Les enfants qui sont sur une liste d'attente ne perdront pas leur place.

### **Comment obtenir des renseignements supplémentaires?**

Pour plus de renseignements sur ce changement ou pour trouver du soutien dans votre communauté, veuillez communiquer avec le RLISS du Nord-Est en composant le 1-800-461-2919. Après le 3 décembre 2018, communiquez avec :

Centre de traitement pour enfants Cochrane Temiskaming en composant le 1-800-575-3210.

Enfants NEO Centre de traitement pour enfants en composant le 705-523-7337

La place des enfants Centre de traitement pour enfants en composant le 1-866-626-9100, ext. 3859.